AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

**EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES AUX CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES 0 - 300 GHZ**

[ LA NOUVELLE DIRECTIVE EUROPEENNE 2013/35/UE ]

Secrétariat de la SFRP
B.P. 72
92263 Fontenay-aux-Roses cedex (France)

# INFORMATIONS GENERALES

## LIEU :

**UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER (UIC)**
16 rue Jean Rey - 75015 PARIS
Métro, ligne 6 : Bir-Hakeim - RER C : Champ de Mars

## DROITS D'INSCRIPTION :

| | |
|---|---|
| Membre actif SFRP | 200 € |
| Membre retraité ou étudiant | 100 € |
| Autre participant | 250 € |

Ces droits comprennent l'inscription à la journée, le déjeuner pris sur place, la pause-café, et les résumés des communications remis lors de l'enregistrement.
Ils peuvent être imputés sur votre budget de formation continue sous le numéro n° 119 208 131 92. Seules les annulations d'inscription communiquées au secrétariat de la SFRP avant le vendredi 15 novembre donneront lieu à un remboursement des sommes versées.

## COMITÉ DU PROGRAMME :

**Présidents :**
Isabelle Magne (EDF)
Allal Ouberehil (TDF)

André Aurengo (Hôpital Pitié Salpêtrière)
Valérie Chambrette (SFRP)
Isabelle Lagroye (IMS université de Bordeaux)
Peggy Mathieu (DGT)
Anne Perrin (IRBA/CRSSA)
René de Sèze (INERIS)
Martine Souques (EDF)
Denis Viard (EDF)

**Secrétariat du programme :**


Isabelle Magne – EDF R&D
Tél. : 33 (0)1 60 73 78 26
Email : isabelle.magne@edf.fr

Allal Ouberehil – TDF
Tel : 33 (0)2 99 23 53 25
Email : allal.ouberehil@tdf.fr


**Secrétariat administratif :**


SFRP - B.P. 72 - 92263 Fontenay-aux-Roses
Tél. : 33 (0)1 58 35 72 85 - Fax : 33 (0)1 58 35 83 59
Email : janine.cervera@irsn.fr - Site : http://www.sfrp.asso.fr



Crédit Photos : Shutterstock


Société Française de Radioprotection
SECTION RAYONNEMENTS NON IONISANTS

# PARIS, 3 DÉCEMBRE 2013

# EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES AUX CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES 0 - 300 GHZ

## LA NOUVELLE DIRECTIVE EUROPEENNE 2013/35/UE

UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER (UIC)
16, rue Jean Rey - 75015 Paris

# EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES AUX CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES 0 - 300 GHZ

## OBJECTIF DE LA JOURNEE

La section Rayonnements Non Ionisants (RNI) de la Société Française de Radioprotection (SFRP) organise cette journée dans le but de présenter la nouvelle directive européenne sur les expositions professionnelles aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques. Les thématiques abordées permettront d'en connaître le contenu et les fondements ainsi que ses implications pratiques pour les médecins du travail, les ingénieurs sécurité et toutes personnes impliquées dans la surveillance des risques au travail.

## PROGRAMME DE LA JOURNEE

08h30-09h00 Accueil des participants - Inscriptions

09h00-09h10 Introduction : Anne Perrin (Présidente de la section RNI)

### Session 1 - Champs électromagnétiques et santé

09h10-09h25 Qu'est-ce qu'un champ électromagnétique ?
> *Alain Azoulay / consultant*

09h25-09h55 Quels sont les effets des champs sur la santé ?
> *Isabelle Lagroye / IMS Université de Bordeaux*

09h55-10h10 Quels sont les travailleurs à risque particulier ?
> *Martine Souques / EDF*

10h10-10h25 Questions

10h25-10h50 Pause-café

### Session 2 - Présentation de la Directive : du fondement à la transposition

10h50 -11h10 Les lignes directrices de l'ICNIRP
> *Bernard Veyret / IMS Université de Bordeaux*

11h10-11h40 La nouvelle directive 2013/35/UE limitant l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques
> *Patrick Moureaux / INRS*

11h40-11h50 Transposition de la directive en droit français
> *Peggy Mathieu / DGT*

11h50-12h10 Questions

12h10-14h00 Déjeuner

### Session 3 - Evaluation des niveaux d'exposition aux champs électromagnétiques

14h00-14h20 Comment mesurer un champ électromagnétique et évaluer l'incertitude de mesure ?
> *Emmanuel Nicolas / Bureau Veritas*

14h20-14h35 ELF - Comment calculer le champ électrique induit dans le corps humain et avec quelle incertitude ?
> *Noël Burais / AMPERE Université de Lyon*

14h35-14h50 RF - Comment calculer le DAS dans le corps humain et avec quelle incertitude ?
> *Joe Wiart / Orange Labs*

14h50-15h00 Questions

### Session 4 - Expositions professionnelles : panorama et retours d'expérience

15h00-15h15 Panorama des expositions professionnelles
> *Patrick Moureaux / INRS*

**Exemples de mise en œuvre de la directive 2004/40/CE en milieu professionnel et perspectives de la directive 2013/35/UE**

15h15-15h30 Chez TDF > *Allal Ouberehil / TDF*

15h30-15h45 Chez RTE > *François Deschamps / RTE*

15h45-16h00 Chez Renault > *Patrick Staebler / Renault*

16h00-16h15 En milieu hospitalier
> *Jacques Felblinger / INSERM U947*

16h15-16h30 Questions

16h30-16h45 Le point de vue d'un médecin du travail
> *Pascal Saint-Eve / EDF*

16h45-17h05 Discussion générale

17h05-17h15 Conclusion de la journée
> *Peggy Mathieu / DGT*

# LA NOUVELLE DIRECTIVE EUROPEENNE 2013/35/UE

## FICHE D'INSCRIPTION

### UIC Paris, le 3 décembre 2013

Fiche à retourner avant le 15 novembre.
SFRP
BP 72, F 92263 Fontenay-aux-Roses CEDEX
Tél. 01 58 35 72 85 – Fax 01 58 35 83 59

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE (pour toute correspondance)

.....

.....

TÉLÉPHONE : .....

FAX : .....

E-MAIL : .....

**Droits d'inscription (dispensés de T.V.A.) :**

- ☐ Membre actif SFRP ..... 200 €
- ☐ Membre retraité ou étudiant ..... 100 €
- ☐ Autre participant ..... 250 €

Ces droits comprennent l'inscription aux journées, les déjeuners pris sur place, les pauses café et les résumés des communications remis lors de l'enregistrement. Ils peuvent être imputés sur votre budget de formation continue sous le numéro : 119 208 131 92. Seules les annulations d'inscription communiquées au secrétariat de la SFRP avant le 15 novembre donneront lieu à remboursement des sommes versées.

**Règlement :**

- ☐ par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de la SFRP
- ☐ par virement bancaire à l'ordre de la SFRP

BNP PARIBAS - Agence FONTENAY-AUX-ROSES
RIB : 30004 00140 00000995229 61
IBAN : FR76 3000 4001 4000 0009 9522 961
BIC : BNPAFRPPMAS